

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Cellectis publie ses résultats financiers du premier trimestre 2021**

- *Recrutement en cours dans trois essais cliniques de phase I à escalade de doses BALLI-01 pour les patients atteints de LLA à cellules B en rechute ou réfractaire, AMELI-01 pour les patients atteints de LAM en rechute ou réfractaire et MELANI-01 pour les patients atteints de MM en rechute ou réfractaire dans 15 centres cliniques américains*
- *Programmes en partenariat avec Allogene et Servier : cinq produits candidats CAR-T allogéniques en développement clinique : UCART19/ALLO-501 et ALLO-501A dans le NHL en rechute ou réfractaire, ALLO-715 et ALLO-605 dans le MM en rechute ou réfractaire et ALLO-316 dans le carcinome à cellules rénales*
- *Signature d'un contrat de partenariat de recherche et de développement avec Cytovia Therapeutics, Inc. pour développer des cellules NK et CAR-NK dérivées d'iPSC génétiquement modifiées grâce à la technologie TALEN®, incluant les tumeurs solides*
- *Fabrication réussie de matières premières des produits candidats UCART. Cellectis reste dans les délais pour démarrer la production de ses produits candidats UCART en 2021*
- *La position de trésorerie<sup>1</sup> est de 231M\$ au 31 mars 2021, sans prendre en compte les 45,5M\$ de produits nets issus de l'utilisation du programme « At the Market » (ATM) de la Société en avril 2021. Horizon de cash étendu en 2023*
- *Les « Cellectis Innovation Days » se dérouleront virtuellement du 24 au 28 mai 2021, à raison d'un épisode d'une heure par jour à 10h, heure de New York (16h, heure de Paris). Au programme : présentation de TALEN®, la technologie d'édition de génome de Cellectis et des essais précliniques de thérapie cellulaire, une visite virtuelle de tous les sites de Cellectis (y compris les sites de fabrication). De nouvelles données cliniques seront dévoilées à la fin de l'année 2021.*

**6 mai, 2021 – New York** – Cellectis S.A. (NASDAQ : CLLS – EURONEXT GROWTH : ALCLS) (la « Société »), une société biopharmaceutique spécialisée dans le développement d'immunothérapies fondées sur des cellules CAR-T allogéniques ingénierées (UCART), présente ses résultats financiers pour le premier trimestre 2021, jusqu'au 31 mars 2021.

« Nous progressons dans nos trois essais cliniques de phase I dont nous sommes promoteur, ce qui renforce plus que jamais notre engagement envers les patients atteints de cancer et notre mission de répondre aux besoins médicaux non satisfaits. Nous poursuivons le recrutement de patients pour nos trois essais de phase I à escalade de dose dans la LLA, la LAM et le MM, et nous sommes impatients de présenter des données cliniques

---

<sup>1</sup> La trésorerie inclut la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les actifs financiers courants et les comptes de trésorerie

supplémentaires en 2021, à l'occasion des prochaines conférences médicales ", a déclaré le Docteur André Choulika, directeur général de Cellectis.

" Notre site de fabrication parisien a commencé sa production en 2020. Ce site de fabrication est destiné à la production des matières premières pour nos produits candidats de thérapie cellulaire ; des tampons, de l'ADN plasmidique, de l'ARN messager (ARNm) et des vecteurs viraux. Notre site GMP (Good Manufacturing Practices ou Bonnes Pratiques de Fabrication) situé Raleigh reste dans les délais pour démarrer la production de nos produits candidats UCART en 2021 afin de soutenir nos études cliniques en cours et futures."

"Alors que nous approchons de plusieurs étapes de développement au cours du second semestre 2021, nous sommes enthousiastes à l'idée d'étendre à la fois nos plateformes CAR-T et d'édition du génome avec de nouvelles demandes d'essais cliniques dans le domaine de la thérapie cellulaire et génique. Je suis également heureux d'annoncer notre prochain événement virtuel, les « *Cellectis Innovation Days* », qui se tiendra tous les jours du 24 au 28 mai 2021, à raison d'un épisode d'une heure par jour, chaque matin à 10 heures, heure de New York (16 heures, heure de Paris)."

"Nos scientifiques reviendront en détails sur le portefeuille de produits candidats de la Société, et présenteront notre technologie d'édition du génome, TALEN®, tous nos essais précliniques de thérapie cellulaire, et feront une visite virtuelle de nos nouveaux sites de fabrication à Paris et à Raleigh. Chaque épisode sera suivi d'une session de questions-réponses en direct avec les dirigeants et les collaborateurs de Cellectis". Pour en savoir plus ou pour vous inscrire au *Cellectis Innovation Days*, suivez ce [lien](#).

## **Premier trimestre 2021 et faits marquants**

### **Programmes de développement pour nos produits candidats CAR-T allogéniques**

#### ***UCART22 pour les patients atteints de leucémie lymphoblastique aigüe (LLA) à cellules B en rechute ou réfractaire***

- UCART22 est un produit candidat composé de cellules T ingénierées par la technologie d'édition du génome TALEN®, exprimant un récepteur antigénique chimérique (CAR) ciblant l'antigène CD22.
- Le produit candidat est évalué dans l'essai clinique multi-centres de phase I à escalade de doses BALLI-01, pour les patients atteints de LLA à cellules B en rechute ou réfractaire.
- BALLI-01 recrute actuellement des patients avec le régime de lymphodéplétion FCA<sup>2</sup>.
- Les données cliniques initiales présentées en décembre 2020 lors du congrès annuel de *l'American Society of Hematology (ASH)* ont montré deux rémissions hématologiques incomplètes (CRi) (dont l'une s'est transformée en rémission complète au jour 42) chez cinq patients évalués au palier de dose 1 et palier de dose 2 en utilisant le régime de lymphodéplétion FC<sup>3</sup>
- Une activité initiale a été observée chez des patients prétraités lourdement, y compris les thérapies ciblant CD19.
- Sous réserve de l'avancement des essais et des données, Cellectis prévoit de présenter des données sur des cohortes de patients traités par lymphodéplétion FCA d'ici à la fin de 2021, lors d'une prochaine conférence médicale.

---

<sup>2</sup> FCA= fludarabine + cyclophosphamide + alemtuzumab

<sup>3</sup> FC = fludarabine + cyclophosphamide

### ***UCART123 pour les patients atteints de leucémie aigüe myéloblastique (LAM) à cellules B en rechute ou réfractaire***

- UCART123 est un produit candidat composé de cellules T ingénierées par la technologie d'édition du génome TALEN®, exprimant un CAR ciblant l'antigène CD123.
- Le produit candidat est évalué dans l'essai clinique multi-centres de phase I à escalade de doses AMELI-01 pour les patients atteints de LAM à cellules B en rechute ou réfractaire.
- AMELI-01 recrute actuellement des patients au palier de dose 2 en utilisant le régime de lymphodéplétion FCA.

### ***UCARTCS1 pour les patients atteints de myélome multiple (MM) en rechute ou réfractaire***

- UCARTCS1 est un produit candidat allogénique fondé sur des cellules T ingénierées par la technologie d'édition du génome TALEN®, exprimant un CAR ciblant l'antigène CD2 subset-1 (CS1).
- Le produit candidat est en cours d'évaluation dans l'essai clinique multi-centres de phase I à escalade de doses MELANI-01, pour les patients atteints de MM en rechute ou réfractaire.
- MELANI-01 est actuellement en cours de recrutement de patients au palier de dose (-1), suite à la levée de l'avis de suspension clinique en novembre 2020.
- Trois patients au niveau de dose (-1) doivent être recrutés avant de passer au niveau de dose 1.
- Une présentation orale sera donnée lors de la 24<sup>ème</sup> réunion annuelle de l'ASGCT, sur les données translationnelles préliminaires obtenues à partir des premiers patients recrutés avant l'avis de suspension clinique.
  - Titre de l'abstract : *UCARTCS1, an Allogeneic CAR T-Cell Therapy Targeting CS1 in Patients with Relapsed or Refractory Multiple Myeloma (RRMM): Preliminary Translational Results from a First-in-Human Phase I Trial (MELANI-01)*
  - Présentation virtuelle le 12 mai à 18h45, heure de New York.

### **Programmes en partenariat**

UCART19/ALLO-501 et ALLO-501A (ciblant CD19) sont développés conjointement dans le cadre d'un accord de collaboration entre Servier et Allogene fondé sur une licence exclusive accordée par Collectis à Servier. ALLO-501 et ALLO-501A utilisent les technologies de Collectis. Servier accorde à Allogene les droits exclusifs de ALLO-501 et ALLO-501A aux États-Unis, tandis que Servier conserve les droits exclusifs pour tous les autres pays.

BCMA et CD70 sont des cibles CAR sous licence exclusive de Collectis. ALLO-715 (ciblant BCMA) et ALLO-316 (ciblant CD70) utilisent la technologie d'édition du génome TALEN®, dont Collectis est le pionnier et le propriétaire. Allogene détient les droits mondiaux de développement et de commercialisation de ces produits candidats.

### ***ALPHA et ALPHA2 évaluant les produits candidats ALLO-501 et ALLO-501A dans le lymphome non hodgkinien en rechute ou réfractaire***

Allogene a annoncé que les données de ALPHA, essai clinique de phase I à escalade de dose, évaluant le produit candidat ALLO-501 dans le lymphome non hodgkinien (LNH) en rechute ou réfractaire, seront présentées conjointement avec les données initiales de l'essai ALPHA2 évaluant le produit candidat ALLO-501A, lors du congrès annuel de l'*American Society of Clinical Oncology* (ASCO).

La présentation comprendra un suivi à plus long terme de la cohorte initiale de patients présentée à l'ASCO 2020, des données supplémentaires des patients traités après l'ASCO 2020, des données à escalade de doses de l'essai ALPHA2, et les premiers résultats des patients traités avec des doses de consolidation des produits candidats ALLO-501 et ALLO-501A. Le 19 mai 2021, Allogene organisera un forum virtuel CD19 qui portera sur les données cliniques présentées à l'ASCO.

Sous réserve de l'avancement de l'essai et des données, Allogene prévoit de lancer un essai pivot de Phase 2 pour le produit candidat ALLO-501A d'ici à la fin de 2021.

***L'essai clinique UNIVERSAL évaluant le produit candidat ALLO-715, et l'essai IGNITE évaluant le produit candidat ALLO-605 dans le myélome multiple en rechute ou réfractaire***

Notre partenaire Allogene a annoncé que la *Food and Drug Administration* (FDA) américaine a accordé la désignation de thérapie avancée de médecine régénérative (RMAT) à ALLO-715, le produit candidat CAR-T allogénique le plus avancé d'Allogene dans le traitement du myélome multiple récidivant. Cette désignation fait suite aux données de preuve de concept de l'essai de Phase 1 UNIVERSAL pour les patients atteints de myélome multiple en rechute ou réfractaire, lourdement prétraités, qui ont démontré pour la première fois qu'une thérapie CAR-T allogénique ciblant BCMA peut obtenir des réponses cliniques tout en éliminant le besoin d'un traitement de transition ou les retards dans le traitement associés à la fabrication. Le dosage des patients a commencé dans l'essai UNIVERSAL évaluant ALLO-715 en association avec le nirogacestat pour les patients atteints de myélome multiple en rechute ou réfractaire. Le nirogacestat est un inhibiteur de la gamma-sécrétase en cours de développement par SpringWorks Therapeutics.

Allogene a également annoncé que la FDA a approuvé la demande d'autorisation d'essais cliniques pour évaluer ALLO-605, son premier produit candidat thérapeutique TurboCAR T™, dans le traitement du myélome multiple en rechute ou réfractaire. La technologie TurboCAR, développée par Allogene, permet de modifier sélectivement la signalisation de l'activation des cytokines dans les cellules CAR-T afin d'améliorer l'efficacité, de surmonter l'épuisement et de réduire les doses de cellules nécessaires. L'essai clinique IGNITE de phase I évaluera le produit candidat ALLO-605 à escalade de dose à partir de mi-2021.

***L'essai clinique TRAVERSE évalue le produit candidat ALLO-316 dans le carcinome à cellules rénales***

Allogene a annoncé que le traitement des patients a débuté dans l'essai clinique de phase I TRAVERSE pour évaluer la sécurité, la tolérance, l'efficacité antitumorale, la pharmacocinétique et la pharmacodynamique ALLO-316, le premier produit candidat CAR-T allogénique d'Allogene qui cible les tumeurs solides, pour les patients atteints de carcinome à cellules rénales. Cellectis est éligible à recevoir d'Allogene un paiement d'étape de 5 millions de dollars associé à l'initiation du traitement avec produit candidat ALLO-316 chez les patients.

TurboCAR™ est une marque déposée par Allogene Therapeutics, Inc.

**Corporate 2021**

- Le 29 mars 2021, Collectis a annoncé la mise en place d'un programme de financement en fonds propres dit « At-the-market » (le « Programme ATM ») lui permettant d'émettre et de placer auprès d'investisseurs éligibles, en une ou plusieurs fois, des actions ordinaires sous la forme d'American Depositary Shares (« ADS ») pour un montant total brut maximum de 125 millions de dollars.
- Le 9 avril 2021, Collectis a annoncé l'émission et le placement d'actions ordinaires sous la forme d'ADSs, pour un montant total brut d'environ 47 millions de dollars. Dans le cadre du placement, 2.415.630 nouvelles ADSs et autant d'actions ordinaires sous-jacentes ont été émises au profit de certains investisseurs institutionnels spécialisés à un prix de 19,50 dollars par ADS. La Société envisage d'utiliser le produit net éventuel des émissions d'ADSs effectuées dans le cadre du Programme ATM pour (i) financer la recherche et le développement de ses produits candidats, (ii) poursuivre de nouvelles approches de thérapies humaines fondées sur sa technologie d'ingénierie des génomes au-delà de l'oncologie, (iii) financer d'autres activités sur son site de production de pointe à Raleigh, en Caroline du Nord, et (iv) financer son fonds de roulement et ses besoins généraux.

## **Nouveaux partenariats**

### ***Cytovia Therapeutics***

En février 2021, a annoncé la signature d'un accord de recherche et de développement avec Cytovia Therapeutics pour développer des cellules NK et CAR-NK dérivées d'iPSC génétiquement modifiées grâce à la technologie TALEN®.

Collectis recevra une participation à hauteur de 15 millions de dollars dans le capital de Cytovia ou un versement initial de 15 millions de dollars si certaines conditions ne sont pas remplies au 31 décembre 2021. Enfin, Collectis pourra investir dans les futures étapes de financement de Cytovia.

Les conditions financières de ce partenariat prévoient également jusqu'à 760 millions de dollars de paiements correspondant à différentes étapes de développement clinique et commerciales. Collectis percevra des redevances représentant un pourcentage à un chiffre des ventes nettes de tous les produits du partenariat commercialisés par Cytovia.

Collectis développera des TALEN® sur mesure, que Cytovia utilisera pour modifier les cellules souches pluripotentes induites (iPSC). Cytovia sera responsable de la différenciation et de l'expansion de la banque de cellules iPSC génétiquement modifiées en cellules NK, et prendra en charge l'évaluation préclinique, le développement clinique et la commercialisation des candidats thérapeutiques mutuellement sélectionnés. Collectis accorde à Cytovia une licence mondiale pour sa technologie d'édition du génome TALEN®, permettant à Cytovia de modifier les cellules NK en ciblant plusieurs gènes à des fins thérapeutiques dans divers types de cancer.

## **Production**

La construction de l'unité de production de Collectis à Paris est maintenant terminée. Cette unité de fabrication de 1300 m<sup>2</sup> a été conçue pour assurer l'approvisionnement de matières premières essentielles à la fabrication des produits destinés aux études cliniques et à la commercialisation des produits. La production a démarré en décembre 2020 sur le site de Paris, avec la fabrication de plasmides. Actuellement, le site de Paris se concentre sur la

production d'ARN messager pour les produits TALEN®, son laboratoire de contrôle qualité est fonctionnel et le site reste dans les délais pour la fabrication de vecteurs.

Le site de fabrication de Collectis à Raleigh (Caroline du Nord, Etats-Unis) reste dans les délais pour démarrer la production des produits candidats UCART en 2021. Cette usine de production commerciale de 7600 m<sup>2</sup> est conçue pour la production clinique et commerciale des produits UCART allogéniques de la Société en vue d'une approbation réglementaire.

Au cours du premier trimestre 2021, les laboratoires de contrôle de qualité GMP à Raleigh sont devenus fonctionnels, avec des activités de transfert de méthodes et de qualification en cours. La fabrication du site de substance médicamenteuse/produit médicamenteux touche à sa fin et est soumis à des activités de qualification pour l'installation, l'équipement et les systèmes. Une formation pratique sur les processus et les équipements par le personnel opérationnel de Collectis est également en cours.

### **Résultats financiers**

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires de Collectis, qui consolident les résultats de Calyxt, Inc. dont Collectis est actionnaire à 64,5% au 31 Mars 2021, ont été préparés conformément aux normes International Financial Reporting Standards ou IFRS, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IFRS »).

Le détail de ces données financières consolidées entre le segment Thérapeutique et le segment Plantes figure dans les annexes de ce communiqué de presse relatif aux résultats financiers du premier trimestre 2021.

### **Résultats financiers du premier trimestre et de l'exercice 2021**

**Situation de la trésorerie :** Au 31 mars 2021, Collectis, incluant Calyxt, disposait de 231 M\$ en trésorerie, équivalents de trésorerie, actifs financiers courants et de trésorerie bloquée consolidés, dont 211 M\$ sont attribuables à Collectis hors Calyxt. Cela se compare à 274 M\$ de trésorerie, équivalents de trésorerie, actifs financiers courants et trésorerie bloquée consolidés au 31 décembre 2020, dont 244 M\$ étaient attribuables à Collectis hors Calyxt. Cette diminution nette de 43 M\$ reflète principalement (i) un flux net de trésorerie de 41 M\$ utilisés par les activités d'exploitation, d'investissement et de location-financement de Collectis, (ii) 10 M\$ de flux net de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation et acquisitions d'immobilisation corporelles et de location-financement de Calyxt et (iii) un impact FOREX défavorable de 4 M\$ partiellement compensés par un produit de 12 M\$ issu de l'exercice d'options de souscription d'actions de Collectis.

Nous estimons que la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les actifs financiers courants et comptes de trésorerie bloquée consolidés de Calyxt au 31 mars 2021 seront suffisants pour financer ses activités jusqu'au second semestre 2022 tandis que les montants attribuables à Collectis après avoir pris en considération les 45.5 M\$ de produits nets issus de l'utilisation du Programme ATM de la société en avril 2021 seront suffisants pour financer nos activités jusqu'au début de l'année 2023.

**Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation :** Le chiffre d'affaires et les autres produits d'exploitation consolidés se sont élevés à 28 M\$ pour le premier trimestre 2021, contre 52 M\$ pour le premier trimestre 2020. 82% du chiffre d'affaires et des autres produits d'exploitation étaient attribuables à Collectis au premier trimestre de 2021. Cette baisse entre les premiers trimestres 2021 et 2020 s'explique principalement par les 28 M\$ d'un paiement initial reçus en mars 2020 et par la reconnaissance de 19 M\$ d'autres paiements initiaux et

d'étapes déjà reçus sur les cinq cibles reprises sur la base de l'accord de licence, de développement et de commercialisation signé avec Servier en mars 2020 partiellement compensés par (i) la reconnaissance de 15 M\$ versés sous forme de participation au capital de Cytovia ou en paiement initial si certaines conditions ne sont pas remplies au 31 décembre 2021, (ii) la reconnaissance de 5 M\$ de jalons de paiements d'étape d'Allogene liés à la Phase 1 de l'étude clinique ALLO-316, concernant l'adénocarcinome rénal métastatique à cellules claires dont le paiement aura lieu au second trimestre 2021 et par (iii) 3 M\$ de ventes de graines à haute teneur en acide oléique chez Calyxt.

**Coût des revenus** : Les coûts des revenus consolidés se sont élevés à 8 M\$ pour le premier trimestre 2021, contre 5 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020. Cette augmentation s'explique principalement par le coût des produits vendus au cours de la période par Calyxt.

**Frais de recherche et développement** : Les frais de recherche et développement consolidés se sont élevés à 31 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2021 contre 21 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020. 90% des frais de recherche et développement consolidés étaient attribuables à Collectis au premier trimestre 2021. L'augmentation de 10 M\$ entre les premiers trimestres 2021 et 2020 est principalement attribuable à (i) la hausse des salaires et des charges sociales liées à l'attribution d'options de souscription d'actions pour 5 M\$ et à (ii) l'augmentation des achats, charges externes et autres charges de 6 M\$, partiellement compensées par la diminution des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie pour 1 M\$.

**Frais administratifs et commerciaux** : Les frais administratifs et commerciaux consolidés se sont élevés à 9 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2021, contre 12 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020. 53% des frais administratifs et commerciaux consolidés ont été attribués à Collectis au premier trimestre 2021. La diminution de 3 M\$ est attribuable à (i) la diminution des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie pour 4 M\$ et à (ii) la diminution des achats, charges externes et autres charges pour 1 M\$ partiellement compensées par des salaires et charges sociales liées à l'attribution d'options de souscription d'actions plus élevés pour 2 M\$.

**Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de Collectis** : La perte nette consolidée attribuable aux actionnaires de Collectis est de 12 M\$ (ou 0,28 \$ de perte par action) pour le premier trimestre 2021, dont 6 M\$ sont attribuables à Collectis, comparativement à un bénéfice de 20 M\$ (ou 0,47 \$ de bénéfice par action) pour le premier trimestre 2020, dont 28 M\$ étaient attribuables à Collectis. Cette diminution de 32 M\$ de bénéfice net entre les premiers trimestres 2021 et 2020 est principalement attribuable à une baisse des revenus et autres produits d'exploitation de 24 M\$ et à une augmentation des charges d'exploitation de 10 M\$ qui ont été partiellement compensées par une augmentation des gains financiers nets de 2 M\$.

**Bénéfice net (perte nette) ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis** : La perte nette ajustée consolidée attribuable aux actionnaires de Collectis est de 11 M\$ (ou 0,26 \$ de perte par action) pour le premier trimestre 2021, dont 4 M\$ étaient attribuables à Collectis, comparativement à gain de 24 M\$ (ou 0,57 \$ par action) pour le premier trimestre 2020, dont 31 M\$ étaient attribuables à Collectis. Veuillez consulter la « Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS » pour le rapprochement du résultat net IFRS attribuable aux actionnaires de Collectis et du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis.

Nous prévoyons de consacrer nos dépenses sur Collectis pour l'année 2021 dans les domaines suivants :

- Support du développement de notre portefeuille de produits candidats, comprenant les dépenses de fabrication et d'essais cliniques de UCART123, UCART22 et UCARTCS1, ainsi que de nouveaux produits candidats ;
- Utilisation de nos capacités de fabrication de pointe à Paris et Raleigh ;
- Poursuite du renforcement de nos départements de fabrication et clinique, notamment en recrutant du personnel de talent.

**CELLECTIS S.A. – BILAN CONSOLIDÉ**  
(en milliers de dollars)

	A la date du	
	31-déc-20	31-mars-21
<b>ACTIF</b>		
<b>Actifs non courants</b>		
Immobilisations incorporelles	1,584	1,604
Immobilisations corporelles	71,673	75,403
Droits d'utilisation	73,845	71,213
Actifs financiers	7,007	22,105
<b>Total actifs non courants</b>	<b>154,109</b>	<b>170,325</b>
<b>Actifs courants</b>		
Stocks	1,606	5,315
Clients et comptes rattachés	5,171	6,385
Subventions à recevoir	10,703	12,535
Autres actifs courants	29,643	22,257
Actifs financiers courants, trésorerie et équivalents de trésorerie	268,239	225,895
<b>Total actifs courants</b>	<b>315,362</b>	<b>272,387</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>469,471</b>	<b>442,712</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social	2,785	2,801
Primes d'émission	863,912	869,696
Ecarts de conversion	(4,089)	(12,363)
Réserves	(505,961)	(586,339)
Résultat net, part du groupe	(81,074)	(11,868)
<b>Capitaux propres, part du Groupe</b>	<b>275,573</b>	<b>261,926</b>
Intérêts minoritaires	33,273	27,818
<b>Total capitaux propres</b>	<b>308,846</b>	<b>289,744</b>
<b>Passifs non courants</b>		
Emprunts et dettes financières non courants	28,836	27,990
Dettes de loyer non courantes	75,764	73,398
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	4,010	3,549
Autre passifs non courants	-	1,109
<b>Total passifs non courants</b>	<b>108,610</b>	<b>106,047</b>
<b>Passifs courants</b>		



Dettes de loyer courantes	6,696	6,985
Fournisseurs et comptes rattachés	24,609	24,682
Revenus différés	452	264
Provisions courantes	1,131	1,126
Autres passifs courants	19,127	13,865
<b>Total passifs courants</b>	<b>52,015</b>	<b>46,922</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>469,471</b>	<b>442,712</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ – PREMIER TRIMESTRE**  
**(Non audités)**  
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour l'exercice clos le 31 mars	
	2020	2021
<b>Revenus</b>		
Chiffre d'affaires	50 128	25 601
Autres revenus	1 778	2 365
<b>Total Revenus</b>	<b>51 907</b>	<b>27 966</b>
<b>Charges opérationnelles</b>		
Coût des revenus	(4 600)	(8 145)
Frais de recherche et développement	(20 724)	(31 004)
Frais administratifs et commerciaux	(12 146)	(8 779)
Autres produits et charges opérationnelles	(25)	56
<b>Total charges opérationnelles</b>	<b>(37 495)</b>	<b>(47 872)</b>
	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>14 412</b>	<b>(19 907)</b>
	0	0
<b>Résultat financier</b>	<b>2 190</b>	<b>4 561</b>
	0	0
<b>Résultat net de la période</b>	<b>16 602</b>	<b>(15 346)</b>
Résultat part du groupe	20 081	(11 868)
Intérêts minoritaires	(3 480)	(3 478)
<b>Résultat net, part du groupe de base par action (\$/action)</b>	<b>0,47</b>	<b>(0,28)</b>
<b>Résultat net, part du groupe dilué par action (\$/action)</b>	<b>0,47</b>	<b>(0,28)</b>



**CELLECTIS S.A.**  
**DETAIL DES INDICATEURS DE PERFORMANCE PAR SECTEUR D'ACTIVITE –**  
**PREMIER TRIMESTRE**  
**(Non audités)**  
**(en milliers de dollars)**

en milliers de dollars	Pour l'exercice clos le 31 mars 2020			Pour l'exercice clos le 31 mars 2021		
	Plantes	Thérapeu- tique	Total secteurs opératio- nnels	Plantes	Thérapeu- tique	Total secteurs opératio- nnels
Chiffre d'affaires externe	2 377	47 751	50 128	4 988	20 613	25 601
Autres produits	-	1 778	1 778	-	2 365	2 365
<b>Chiffre d'affaires externe et autres produits</b>	<b>2 377</b>	<b>49 530</b>	<b>51 907</b>	<b>4 988</b>	<b>22 978</b>	<b>27 966</b>
Coût des revenus	(3 879)	(720)	(4 600)	(7 369)	(776)	(8 145)
Frais de recherche et développement	(2 633)	(18 091)	(20 724)	(3 025)	(27 979)	(31 004)
Frais administratifs et commerciaux	(6 464)	(5 682)	(12 146)	(4 118)	(4 660)	(8 779)
Autres produits et charges d'exploitation	(20)	(5)	(25)	(24)	80	56
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>(12 996)</b>	<b>(24 497)</b>	<b>(37 495)</b>	<b>(14 536)</b>	<b>(33 336)</b>	<b>(47 872)</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(10 619)</b>	<b>25 032</b>	<b>14 412</b>	<b>(9 548)</b>	<b>(10 358)</b>	<b>(19 907)</b>
Résultat financier	(334)	2 523	2 190	(290)	4 851	4 561
<b>Résultat net</b>	<b>(10 953)</b>	<b>27 555</b>	<b>16 602</b>	<b>(9 839)</b>	<b>(5 507)</b>	<b>(15 346)</b>
Intérêts minoritaires	3 480	-	3 480	3 478	-	3 478
<b>Résultat net, part du Groupe</b>	<b>(7 473)</b>	<b>27 555</b>	<b>20 081</b>	<b>(6 361)</b>	<b>(5 507)</b>	<b>(11 868)</b>
Charges de recherche et développement liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	(90)	2 274	2 185	262	1 305	1 567
Charges administratives et commerciales liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	747	1 087	1 834	(1 295)	323	(973)
<b>Ajustement liée aux attributions d'actions, part du Groupe</b>	<b>657</b>	<b>3 361</b>	<b>4 019</b>	<b>(1 033)</b>	<b>1 628</b>	<b>595</b>
<b>Résultat net ajusté, part du Groupe</b>	<b>(6 817)</b>	<b>30 917</b>	<b>24 100</b>	<b>(7 394)</b>	<b>(3 879)</b>	<b>(11 273)</b>
Amortissements et dépréciations	(490)	(1 555)	(2 045)	(604)	(3 186)	(3 791)
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	148	13 828	13 975	268	6 332	6 601

## **Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS**

Dans ce communiqué de presse, Collectis S.A. présente un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis qui n'est pas un agrégat défini par le référentiel IFRS. Nous avons inclus dans ce communiqué de presse une réconciliation de cet agrégat avec le résultat attribuable aux actionnaires de Collectis, élément le plus comparable calculé en accord avec le référentiel IFRS. Ce résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis exclut les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie. Nous estimons que cet agrégat financier, quand il est comparé avec les états financiers IFRS, peut améliorer la compréhension globale de la performance financière de Collectis. De plus, notre direction suit les opérations de la société, et organise ses activités, en utilisant entre autres, cet agrégat financier.

En particulier, nous pensons que l'élimination des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie du résultat attribuable aux actionnaires de Collectis peut donner une information utile sur la comparaison d'une période à une autre des activités de Collectis. Notre utilisation de ce résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis est limitée à une utilisation analytique et ne devrait pas être considérée seule ou être substituée à l'analyse de nos résultats financiers présentés conformément aux normes IFRS. Certaines de ces limitations sont : (a) d'autres sociétés, incluant des sociétés dans nos industries qui bénéficient des mêmes types de rémunérations fondées sur des actions, pourraient adresser l'impact des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie d'une façon différente, et (b) d'autres sociétés pourraient communiquer un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ou d'autres agrégats similaires mais calculés de façon différente, ce qui réduirait leur utilité pour des besoins comparatifs. Au regard de l'ensemble de ces limitations, vous devriez considérer le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis au même titre que nos résultats financiers IFRS, y compris le résultat attribuable aux actionnaires de Collectis.

**RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS – PREMIER TRIMESTRE**  
**(Non audités)**  
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour l'exercice clos le 31 mars	
	2020	2021
<b>Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)</b>	<b>20 081</b>	<b>(11 868)</b>
Ajustement :		
Instruments de rémunération en actions sans impact sur la trésorerie, part du Groupe	4 019	595
<b>Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers de dollars)</b>	<b>24 100</b>	<b>(11 273)</b>
<b>Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action (\$/action)</b>	<b>0,57</b>	<b>(0,26)</b>
<b>Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités) (1)</b>	<b>42 465</b> <b>669</b>	<b>42 866</b> <b>517</b>
<b>Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action (\$/action) (1)</b>	<b>0,57</b>	<b>(0,26)</b>
<b>Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités) (1)</b>	<b>42 498</b> <b>423</b>	<b>43 461</b> <b>047</b>

- (1) Lorsque nous présentons une perte nette ajustée, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base pour calculer la perte nette ajustée, part du Groupe, diluée par action. Lorsque nous présentons un bénéfice net ajusté, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, diluée pour calculer le bénéfice net ajusté, part du Groupe, dilué par action.

À propos de Collectis

Collectis développe les toutes premières immunothérapies allogéniques fondées sur des cellules CAR-T, inventant le concept de cellules CAR-T ingénierées sur étagère et prêtes à l'emploi pour le traitement de patients atteints de cancer. En capitalisant sur ses 20 ans d'expertise en ingénierie des génomes, sur sa technologie d'édition du génome TALEN® et sur la technologie pionnière d'électroporation PulseAgile, Collectis développe des produits candidats innovants en utilisant la puissance du système immunitaire pour cibler et éliminer les cellules cancéreuses.

Dans le cadre de son engagement dans la recherche de thérapies curatives contre le cancer, Collectis a vocation à développer des produits candidats UCART dirigés vers les besoins médicaux non-satisfaits de patients atteints de certains types de cancer, notamment la leucémie myéloïde aiguë, la leucémie lymphoblastique aiguë à cellules B et le myélome multiple.

Le siège social de Collectis est situé à Paris. Collectis est également implanté à New York et à Raleigh aux États-Unis. Collectis est coté sur le marché Euronext Growth (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdaq Global Market (code : CLLS). Pour en savoir plus, visitez notre site internet : [www.collectis.com](http://www.collectis.com).

Suivez Collectis sur les réseaux sociaux : @collectis, LinkedIn et YouTube.  
TALEN® est une marque déposée, propriété de Collectis.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Contacts média :

Pascalynne Wilson, Communications Manager, 07 76 99 14 33, [media@collectis.com](mailto:media@collectis.com)  
Caroline Carmagnol et Najette Chaib, ALIZE RP, 06 64 18 99 59, [collectis@alizerp.com](mailto:collectis@alizerp.com)

Contact relations investisseurs :

Simon Harnest, SVP, Chief Investment Officer, + 1646-385-9008, [simon.harnest@collectis.com](mailto:simon.harnest@collectis.com)

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives sur les objectifs de la Société, qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. Les déclarations prospectives sont soumises à des risques connus et inconnus, des incertitudes, incluant la durée et la sévérité de la pandémie de COVID-19 et les mesures gouvernementales et réglementaires mises en place pour répondre à cette situation qui évolue, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient entraîner des différences matérielles entre nos résultats, performances et accomplissements actuels et les résultats, performances et accomplissements futurs exprimés ou suggérés par les déclarations prospectives. De plus amples informations sur les facteurs de risques qui peuvent affecter l'activité de la société et ses performances financières sont indiquées dans le rapport annuel de Collectis en anglais intitulé « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, dans le rapport financier (incluant le rapport de gestion du conseil d'administration) pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et les documents enregistrés postérieurement par Collectis auprès de la Securities Exchange Commission. Sauf si cela est requis par la réglementation applicable, nous déclinons toute obligation d'actualiser et de publier ces énoncés prospectifs, ou de mettre à jour les raisons pour lesquelles les résultats pourraient différer matériellement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs, même si de nouvelles informations étaient disponibles dans le futur.

#####